



## Compte-rendu de l'Assemblée générale de la CBTI du 15 mars 2014

L'Assemblée générale de la Chambre belge des traducteurs et interprètes s'est tenue le 15 mars dernier à l'Hôtel Léopold de Bruxelles.

Afin de se préparer au mieux à une journée bien remplie, les membres présents ont tout d'abord pu profiter à leur arrivée d'une tasse de café ou de thé et d'un délicieux croissant.

Après le mot de bienvenue Ludovic Pierard (président) et Patricia Alarcon (vice-président FR), les nouveaux membres de la Chambre présents ont eu l'occasion de se présenter brièvement à l'Assemblée et de signer le Code d'honneur. Rita Roggen (vice-président NL) a ensuite abordé les principaux éléments du rapport annuel. Trois scrutateurs ont été désignés afin de comptabiliser les voix lors des votes. Traduction et chiffres ne font habituellement pas bon ménage, sauf lorsqu'une personne telle que Bart Mylemans, le trésorier, décide de prendre la parole pour exposer la situation financière de l'association. Plusieurs postes demanderont un mot d'explication supplémentaire afin que faire toute la clarté soit faite sur les comptes de la CBTI en 2013 et sur les projets de 2014. Les comptes annuels ont ensuite été approuvés.

Après cette séance de mathématiques, les candidats au Conseil d'administration se sont brièvement présentés : Max De Brouwer, Renée Jamaer et Bart Mylemans ont d'abord pris la parole en tant que membres sortants, et ont été suivis par Guillaume Deneufbourg, Geoffroy Destrebecq, Marija Blagojevic et Inez Falleyen en tant que nouveaux candidats. L'Assemblée noircira alors les petites cases correspondantes sur les bulletins de vote, avant que ces derniers ne disparaissent dans les urnes. Tous les candidats ont été élus.

**Chambre belge des traducteurs et interprètes (CBTI-BKVT)**

Rue Montoyer 24 / B12

B-1000 Bruxelles

Tél. : +32 2 513 09 15

secretariat@cbt-bkvt.org

[www.cbt-bkvt.org](http://www.cbt-bkvt.org)

Avant d'en terminer avec les chiffres, la cotisation d'adhésion a été abordée. Après une série de remarques en tous sens, les cotisations pour l'année 2015 ont été approuvées : membre effectif 190 €, membre associé 90 € et membre institutionnel 560 €. L'Assemblée générale a également donné son approbation quant à la proposition d'offrir une adhésion gratuite aux étudiants en traduction et à l'interprétation de deuxième Master.

Trois nouveaux commissaires aux comptes ont ensuite été désignés, ainsi que les membres du Conseil de discipline. L'Assemblée générale a alors été suspendue pour permettre aux membres de reprendre des forces. À table !

Détendus et repus, les membres ont regagné la salle de réunion pour la deuxième partie de la journée. Après une discussion animée sur l'utilité et l'inutilité d'une certification CBTI pour les traducteurs et les interprètes, les membres de l'Assemblée générale ont finalement décidé d'approuver la proposition de modification du règlement d'ordre intérieur et par là, la certification CBTI.

La présentation du nouveau site web de la CBTI faisait partie des autres grands points à l'ordre du jour, parallèlement à l'exposé sur la nouvelle plate-forme de communication interne Yammer. Ces deux présentations ont été assurées par Geoffroy Destrebecq, webmaster de l'association et grand architecte de ces deux projets.

Le site web se caractérise par une apparence plus moderne et une utilisation plus conviviale que la version actuellement en ligne. La fonction de recherche y occupe une place de choix afin de permettre aux clients potentiels de trouver facilement et rapidement l'interprète ou le traducteur qu'ils recherchent. Yammer est la nouvelle plate-forme de communication entre les membres de la CBTI. Avec une dynamique de présentation analogue à celle du réseau social Facebook, Yammer offre notamment aux membres la possibilité d'échanger des informations de façon beaucoup plus efficace. Yammer sera officiellement lancé le 1er avril 2014. Le 1er mai 2014, un terme définitif sera mis à la plate-forme FastInfo.

Après cette présentation détaillée, Renée Jamaer a abordé la question de la nouvelle assurance Responsabilité civile d'Ethias, un autre grand chantier que la CBTI a mené à bien.

Ludovic Pierard a alors conclu la journée en exposant quelques projets figurant à l'agenda de la Chambre pour l'année 2014. De plus amples informations à ce sujet seront publiées sur le site web très prochainement. Les membres ont dès lors été invités à le consulter régulièrement.

Après une tasse de café et un petit en-cas bien mérités, les membres sont rentrés chez eux, habités d'un bien légitime sentiment de devoir accompli.